SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

L'intersyndicale envahit le CSA M pour dénoncer le Hold Up ! sur les fiches de services.

ENSEIGNANT



Face à l'incapacité du secrétariat général du ministère de confirmer un rendez-vous avec le ministre pour échanger sur le calcul de la pluri dans les fiches de service des enseignants, les OS du MASA (CGT, FO, FSU, SUD, UNSA) ont décidé de boycotter le CSA Ministériel du 29 novembre 2023 après avoir lu la déclaration ci-dessous.

Communiqué suite au CSA M boycotté du 29 novembre 2023

Face à l'incapacité du secrétariat général du ministère de confirmer un rendez-vous avec le ministre pour échanger sur le calcul de la pluri dans les fiches de service des enseignants, les OS du MASA (CGT, FO, FSU, SUD, UNSA) ont décidé de boycotter le CSA Ministériel du 29 novembre 2023 après avoir lu la déclaration ci-dessous.

Dans ce contexte, et jusqu'à ce que le ministre daigne recevoir et entendre les représentants des personnels de l'enseignement agricole, nous appelons les collègues à amplifier la mobilisation, engagée le 14 novembre :

- en poursuivant le boycott des instances de l'enseignement agricole, au niveau national comme régional ;
- en faisant voter des motions (voir modèle) dans les CA ;
- en interpellant les élus (parlementaires, conseillers régionaux…).

L’intersyndicale réaffirme sa demande d’abandon pur et simple de ce mode de calcul de la pluri.

- **0,77 heure ? 1 heure**

Déclaration Liminaire CSA M du 29 novembre 2023

Madame la Présidente,

Notre mécontentement se cristallise autour du mode de calcul des obligations réglementaires de service des enseignants, impulsé “en douce” par la DGER, sous prétexte d’une rénovation pédagogique. Nous dénonçons vigoureusement le lien établi par la DGER entre les obligations de service des enseignants et les rénovations pédagogiques. Ces deux aspects ne doivent pas être connectés, car sans aucun rapport. Nous refusons que de nouvelles règles de gestion se fassent sans concertation, dans le non-respect des règles en vigueur au détour d’un webinaire de veille de rentrée avec des personnels d’encadrement mis eux-aussi devant ce fait accompli.

Il est essentiel de rappeler que nous soutenons pleinement la pluridisciplinarité, élément emblématique de nos formations et de l'enseignement agricole.

Lors de son audition au Sénat, le ministre semble ne pas avoir pleinement compris nos préoccupations. Bien que le sujet puisse sembler technique, ses conséquences sont indéniables. Les enseignants soumis à ce nouveau mode de calcul doivent travailler davantage pour maintenir leur rémunération, voire subissent une baisse. Les arguments du ministre, prétendant que ces mesures ne visent pas à réaliser des économies et pensant pouvoir nous convaincre que 0,77 équivaut à 1 heure, ne dissipent pas le mécontentement de nos collègues. Derrière cette mise en œuvre, ils perçoivent clairement les implications budgétaires et la remise en cause de leur statut.. À mesure que la colère s'intensifie, la confiance envers le ministre et ses intentions s'amenuise

Notre constat est alarmant : la consigne de la DGER est appliquée de manière disparate, touchant non seulement des régions ou lycées possiblement en déficit de DGH et les filières de bac pro rénovées, mais aussi certains établissements, avec une extension à d'autres filières et activités - soit bien au-delà de la consigne de la DGER, mais dont on ne mesure ainsi l’effet de dérégulation qu’elle induit dans le dispositif enseignement agricole.

Cela contredit les aspirations gouvernementales d'améliorer les rémunérations des enseignants par le socle et le pacte - et cela quoi qu’on puisse par ailleurs penser de des mesures. Il est incompréhensible que dans le ministère de l'agriculture, ces efforts soient contrecarrés par des ajustements qui réduisent les revenus de ceux qui se dévouent pour l'éducation de nos jeunes.

C’est un véritable tour de passe-passe pour reprendre d'une main ce qui a été donné de l'autre. Quelle brillante stratégie nous offre la DGER et notre ministère ! On nous parle d'audit pour améliorer l'attractivité du métier d'enseignant mais en réalité, à travers ce mode de calcul, il est, on ne peut plus clair, qu'on cherche en gestionnaire
prétendument astucieux à réduire le coût horaire des enseignants en les faisant travailler davantage pour un salaire inchangé. C'est comme si la DGER avait décidé d'organiser un séminaire accéléré intitulé “Comment décourager les candidats en 10 leçons”, la première étant : “Laisser les enseignants déconcertés face à une équation où plus de travail ne
rime plus avec un gain”. Les candidats potentiels, voire les nouveaux entrants, ne pourraient pas rêver mieux pour prendre leurs jambes à leur cou.